

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1906)**

Heft 24

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

souper, bon gîte. — 21. V. V. — 22. *St-Martin*. — 23. *Dédali Opus*. — 24. *Faucille*. — 25. *Rolf*. — 26. *Barque du Léman*. — 27. *Chambres avec balcons*. — 28. *Sursum corda*. — 29. *La Veveysse*.

Après un examen général de tous les projets le jury procède par voie d'élimination. Sont éliminés au premier tour pour réelle insuffisance ou inobservation du programme ou du plan de situation, les projets suivants : 4. *Simplon*. — 5. *Merry Christmas*. — 15. *Simplicitas*. — 17. *Abrégé pour raison de santé*. — 19. *Vevey*. — 29. *La Veveysse*.

Passant au second tour le jury élimine les projets suivants, qui présentent des dispositions parfois intéressantes ou originales, tant en plan qu'en élévation, mais dont certaines défectuosités les font écarter après un examen plus approfondi : N° 2. *W. dans un cercle*. — 3. *Monogramme H. T.* — 7. *Timbre de 5 centimes*. — 8. *La Tour*. — 9. *W. dans un ovale*. — 11. *Narcisse*. — 12. *Chéridon*. — 13. *Diablerets*. — 14. *Bon de la Société d'Escompte Veveysan*. — 16. *Aly*. — 20. *Bon souper, bon gîte*. — 21. *V. V.* — 23. *Dédali Opus*.

Restent en présence les projets pour lesquels le jury procède à un troisième examen, qui donne lieu à une critique serrée, ensuite de laquelle les projets suivants sont éliminés en troisième tour, quoique présentant en général un réel mérite, mais ne pouvant être pris en considération pour l'exécution.

N° 18. *Idée*. — En sous-sol, belle cuisine centrale, entrée bien caractérisée à rez-de-chaussée, restaurant bien placé à côté du café, salle à manger exigüe avec office insuffisant, plan des étages irréguliers et trop compliqués. Bonnes façades, sauf celle sur le passage, insuffisamment étudiée.

N° 22. *St-Martin*. — Bon sous-sol, bon plan du rez-de-chaussée avec entrée bien située vis-à-vis de la sortie de la Gare. Cependant le restaurant manque d'office. Les chambres des étages sont trop profondes. Façades d'un bon aspect.

N° 27. *Chambres avec balcons*. — Plan insuffisamment étudié pour les étages inférieurs. Belles perspectives des façades ainsi que du vestibule et de la salle à manger.

N° 28. *Sursum corda*. — Hall mal placé, salle à manger trop importante, disposition très critiquable des W.-C. sur rue. Façades assez appropriées.

Restent en présence 6 projets, qui présentent tous à des degrés divers un réel mérite et que le jury aurait désiré pouvoir tous récompenser. Mais, ne disposant que de 4 prix, il a dû bien à regret procéder après un nouvel examen et au 4^{me} tour à l'élimination des projets suivants :

N° 6. *Veveysse*. — Bonne disposition du sous-sol pour les services. Au rez-de-chaussée excellente disposition du café et du restaurant. Hall étriqué et peu éclairé, de même que l'escalier principal. Salle à manger critiquable. Assez bon aménagement des chambres à coucher, façades bien étudiées.

N° 21. *Faucille*. — Bon plan du sous-sol. Très bon plan du rez-de-chaussée, mais salle à manger trop grande, coupant la communication avec l'aile Sud. Aux étages, chambres à coucher trop petites. Bonnes façades.

Restent 4 projets, que le jury retient pour être primés dans l'ordre suivant :

N° 4. *Liauba* : 1^{er} prix. — D'une manière générale bons plans. Il y aura cependant lieu d'examiner une modification dans l'affectation des locaux du rez-de-chaussée, ce qui peut se faire sans modifier le parti du plan, ainsi placer le restaurant à côté du café. Les chambres à coucher ont de très bonnes proportions. Charmantes façades de caractère suisse, très originales et appropriées à leur destination. Cependant l'entrée mériterait d'être mieux accusée. Perspective habilement rendue.

N° 26. *Barque du Léman* : 2^{me} prix. — Bonnes dispositions du sous-sol. Bonnes dispositions du rez-de-chaussée avec son entrée principale très bien placée, le hall est un peu spacieux et demanderait à être plus éclairé. Bons plans d'étages, sauf pour les courtes intérieures, qui sont critiquables. Très jolies façades, fort bien étudiées, avec perspectives bien rendues.

N° 10. *Bonne cuisine* : 3^{me} prix. — Bonne distribution du sous-sol. Très heureux groupement de la salle à manger, du café et du

restaurant autour d'un office central. Beau hall. Belles façades et beau détail perspective du pan coupé, mais trop riche pour un hôtel de 2^{me} rang. Bons plans d'étages, chambres à coucher de bonnes dimensions.

N° 25. *Rolf* : 4^{me} prix — Projet de grand mérite, dont on pourrait tirer avec quelques remaniements un bon parti pour l'exécution. Le café est trop petit et la salle à manger exigüe. L'entrée de l'hôtel, le hall et l'escalier principal sont élégamment disposés. Les étages sont bien distribués ; dispositions claires. Façades intéressantes, indiquées un peu sommairement.

En conclusion de ce qui précède, le jury attribue les prix suivants :

1 ^{er} prix	N° 4. <i>Liauba</i> .	Fr. 800.
2 ^{me} »	N° 26. <i>Barque du Léman</i> .	» 700.
3 ^{me} »	N° 10. <i>Bonne cuisine</i> .	» 600.
4 ^{me} »	N° 25. <i>Rolf</i> .	» 400.

Procédant à l'ouverture des plis, le jury constate que les auteurs des projets primés sont les suivants :

1 ^{er} prix :	M. Maurice Braillard, architecte, à Genève.
2 ^{me} »	MM. Revillod et Turetini, architectes, à Genève.
3 ^{me} »	» Somazzi frères, architectes, à Lugano.
4 ^{me} »	» Theiler et Helber, architectes, à Lucerne.

Vevey, 15 décembre 1906.

Le jury (signé) : LOUIS PERRIER.
FRANCIS ISOZ.
LOUIS MAILLARD.

Casino-Théâtre, à Fribourg¹.

Le jury s'est réuni les 11 et 12 décembre pour juger les 50 projets présentés ; il a décerné les prix suivants :

1^{er} prix, Fr. 4600 : au projet N° 48 « *Viola Bau-Geige* », de MM. Pfister frères, architectes à Zurich.

2^{es} prix ex-æquo, Fr. 900 : au projet N° 2 « *Gardons les arbres* », de M. P. de Rütte, architecte à Paris et Berne, et au projet N° 15 « *Bellevue* », de M. A. Romang, architecte à Bâle.

3^{ie} prix, Fr. 600 : au projet N° 7 « *Imago* », de M. Erwin Heman, architecte à Bâle.

AVIS DE LA RÉDACTION

Nous avons l'honneur d'informer nos collaborateurs et lecteurs qu'à partir du 1^{er} janvier 1907 nous nous voyons obligé de quitter le poste de Rédacteur en Chef du **Bulletin technique de la Suisse romande**, nos occupations ne nous permettant plus de disposer du temps nécessaire pour assurer la bonne marche de celui-ci.

Nous remercions vivement tous ceux qui nous ont aidé pendant les cinq années écoulées, soit par leur collaboration directe, soit d'une manière quelconque, à donner au **Bulletin technique** le développement auquel il est arrivé, et en particulier M. F. Gilliard pour son précieux et dévoué concours comme secrétaire de la rédaction.

Nous sommes heureux de pouvoir leur annoncer que M. Paul Manuel, ingénieur, ancien directeur des Chemins de fer fédéraux, professeur à l'Ecole d'ingénieurs, veut bien prendre la direction du journal à partir du 1^{er} janvier 1907. Nos lecteurs peuvent donc être certains des progrès que réalisera le **Bulletin** sous cette direction nouvelle et bien autrement qualifiée que la nôtre.

Nous ne doutons pas que MM. nos collaborateurs et lecteurs conserveront au **Bulletin technique** leur bienveillant concours et le même intérêt que par le passé, et les prions de bien vouloir excuser toutes les imperfections qu'ils ont pu constater en cours de notre carrière comme rédacteur en chef.

LE RÉDACTEUR EN CHEF :

P. HOFFET, professeur.

¹ Voir N° du 25 août 1906, page 191.